



HAL
open science

L'abeille et l'architecte. Pour une sociologie de la pratique architecturale et urbanistique en Algérie

Saïd Belguidoum

► **To cite this version:**

Saïd Belguidoum. L'abeille et l'architecte. Pour une sociologie de la pratique architecturale et urbanistique en Algérie. 2012. halshs-00815515

HAL Id: halshs-00815515

<https://shs.hal.science/halshs-00815515>

Preprint submitted on 18 Apr 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'abeille et l'architecte. Pour une sociologie de la pratique architecturale et urbanistique en Algérie ¹

Saïd Belguidoum

Aix Marseille Université /
CNRS, IREMAM UMR 7310,
13100 Aix-en-Provence, France.

« La fascination de la ville modélisée

La ville est un objet de passion, c'est ce qui s'exprime à travers l'opposition tranchée qui est faite entre la ville modélisée ou la ville idéalisée et la ville réelle. C'est ce que l'on retrouve fréquemment dans les approches qui partent d'une modélisation initiale pour étudier la ville. Dans cette optique, la ville idéale et idéelle, la ville rêvée, la ville modélisée, s'oppose à la ville chaos, la ville désordre, la ville sans âme, la ville « marchandisée ». Une telle opposition empêche de voir qu'entre ces deux représentations, il y a la ville réelle, la ville des usages et des usagers, la ville des enjeux, celle qui aujourd'hui est en question. Cette fascination de la ville modélisée, qui joue un rôle prépondérant dans nombre d'études urbaines portant sur l'Algérie, se constitue comme un obstacle certain à la production des connaissances.

Cette tentation forte s'appuie sur une conception selon laquelle la ville historique, la ville d'avant l'urbanisme « était pensée alors que la ville contemporaine ne l'est pas ». On oublie que la ville historique est le produit d'une logique souvent inconsciente que l'on découvre après coup et que la modélisation qui en est faite est le produit de nos investigations intellectuelles contemporaines. La ville « arabo-musulmane », comme la ville médiévale européenne, existe dans des modèles que nous nous efforçons de reconstruire à travers ses éléments récurrents (la place, le palais, la mosquée, le marché). Mais avant d'avoir été conceptualisées par la pensée moderne, ces formes urbaines étaient d'abord des villes concrètes et réelles, traversées par leur logique d'ordre et de désordre, par leurs équilibres et leurs tensions. Rappelons-nous Ibn Battouta, au 14^{ème} siècle, pris de vertige en découvrant le Caire qu'il décrivait comme une mer agitée d'hommes². La ville réelle contemporaine a aussi sa logique, nous devons la découvrir. » (Saïd Belguidoum, 2012)

Il est de bon usage de convoquer la sociologie pour tout projet urbain. Mais il est plus rare de le faire pour s'interroger sur la pratique des architectes et des urbanistes.

Comment penser et analyser le travail de l'architecte et de l'urbaniste en Algérie ? Comment réfléchir sur un champ de production de savoir et de compétences en y apportant le regard du sociologue ? Qui sont les architectes et urbanistes et quelle place occupent-ils dans la société de manière générale et dans les processus de fabrication de la ville en particulier ? L'ambition de cet article est d'ouvrir un débat en apportant quelques éclairages sur les structures sociales de la pratique architecturale et urbanistique.

¹ « L'abeille confond par la structure de ses cellules de cire l'habileté de plus d'un architecte. Mais ce qui distingue dès l'abord le plus mauvais architecte de l'abeille la plus experte, c'est qu'il a construit la cellule dans sa tête avant de la construire dans la ruche. Le résultat auquel le travail aboutit, préexiste idéalement dans l'imagination du travailleur. » (Karl Marx, 1867, p.136)

² Cité par Braudel Fernand (1967), p. 370

La posture du sociologue, pour ce type d'exercice, peut être jugée confortable³. Sa place dans la société, son engagement scientifique et l'usage social de son savoir (légitimation ou critique) n'ont pas les mêmes conséquences ni la même visibilité dans la société que celles de l'architecte et de l'urbaniste. Les productions de ces derniers s'inscrivent durablement dans l'espace, façonnent le cadre de vie et influencent les pratiques sociales. Les réalisations urbaines et architecturales s'imposent à tous, et imprègnent la quotidienneté dans la longue durée, souvent pour plusieurs générations.

Depuis que la complexification de la division sociale du travail à imposer une séparation nette entre les populations et la production de leur cadre de vie, l'architecte et l'urbaniste (mais aussi l'ingénieur) sont devenus des personnages sociaux incontournables. C'est à partir de leur savoir expert, leurs compétences, que la ville sera fabriquée, même s'ils ne sont pas les seuls à agir et que leur rôle est sous le contrôle des décideurs politiques et des promoteurs (privés ou publics).

Dans une société comme l'Algérie, marquée par une transition urbaine forte, la place et le rôle de l'architecte urbaniste prend une dimension particulière.

La question urbaine et la place des architectes, éléments de contexte

Espace de vie de près de 65% de la population (RPGH, 2008), l'urbain de par ses effets, est devenu le cadre structurant de l'ensemble de la population. En 50 ans, le processus a été particulièrement rapide. Alors que la population globale de l'Algérie a triplé durant cette période, la population urbaine, elle, a été multipliée par dix. 30 % de la population vivaient en milieu urbain en 1966, et seules une dizaine de villes incarnaient le phénomène urbain. En 2008, on dénombre plus de 50 villes de plus de 100 000 habitants et 13 d'entre elles dépassent les 200 000 habitants. Etalement et densification urbaine, création de villes nouvelles et de nouvelles couronnes urbaines, mais aussi réhabilitation et rénovation, les chantiers urbains sont incessants et les tissus qui en résultent font progressivement émerger des aires urbaines où le grand ensemble d'habitat collectif prend une place de plus en plus importante.

Empiriquement la ville algérienne se présente comme une juxtaposition de tissus qui marquent les différentes étapes du processus. Au tissu précolonial quand il existe (Casbah, médina ou ksar pour les villes du Sud) et à la « ville coloniale » (son plan orthogonal et ses îlots en damier), se sont greffées la « ville de l'autoconstruction » (qualifiée souvent improprement d'habitat illicite, spontané, précaire) et la « ville planifiée » (celle des programmes d'urbanisme, des ZHUN, des grands ensembles d'habitat collectif et des lotissements pavillonnaires). A cela il faut rajouter les nouveaux tissus de la promotion immobilière privée, créés souvent dans les interstices des tissus existants, et les nouvelles périphéries urbaines issues de l'autoconstruction. Ces différents types de tissus ne sont pas figés, « d'une part ils évoluent de l'intérieur, par transformations successives. De nombreuses études et monographies nous ont montré comment de l'indépendance à nos jours tous les tissus, tous les types d'habitat ont été l'objet de processus de réappropriation - transformation⁴. D'autre part, ces tissus à la morphologie hétérogène ne se tournent pas

³ Cette réflexion est le résultat d'une longue pratique de collaboration avec les architectes et les urbanistes dans le cadre de mes activités d'enseignement (à l'institut d'architecture de l'université de Sétif de 1981 à 1990 et au département gestion urbaine de l'IUT d'Aix-Marseille depuis 1992) et de recherche (j'ai mené nombre de recherche avec des architectes et des urbanistes).

⁴ Le quartier de Tandja à Sétif a d'abord été un lotissement privé que la colonisation favorise car permettant d'accueillir les populations rurales et montagnardes du massif des Babor. Il sera à la fin de la colonisation, du fait de sa forte densité qualifié de cancer urbain, conception qui sera toujours en vigueur après l'indépendance. Constitué initialement de petites maisonnettes de un niveau, de deux ou trois pièces et d'une petite cour, les bâtisses de 3 ou 4 niveaux sont majoritaires aujourd'hui. Celles situées sur les grands axes devenus avenues ou boulevards se sont transformées en immeubles de rapport. Des exemples semblables concernent les tissus

forcément le dos, ils s'articulent entre eux et constituent alors la diversité des tissus urbains participant à cette écriture urbaine qui permet de rythmer les séquences de l'espace. Ces tissus dialoguent entre eux, se confrontent, s'affrontent et s'interpénètrent. Ils font la ville. Ces processus de transformation sont graduels et les rythmes sont différents : certains se répandant par percolation à l'intérieur des autres tissus, d'autres se diffusent plus rapidement et agissent par absorption ». (Belguidoum, 2012)

Villes inachevées et en devenir, aux tissus hybrides et mal articulés, elles sont traversées par des tensions permanentes et interpellent à juste titre les sciences sociales, l'architecture et l'urbanisme. Maîtriser les processus de production de l'urbain, du bâti et des espaces, comprendre les modes de vie, les pratiques et les représentations sociales induites par la ville, analyser le rapport entre l'espace voulu et l'espace vécu, la relation entre le système urbain et le système économique, la question de la gestion quotidienne des cadres de vie, le rapport à l'environnement, les politiques publiques et leur efficacité, sont autant de problématiques qui, en relation avec l'étude des dynamiques sociales, illustrent les enjeux des processus d'urbanisation. La ville est un objet transversal par excellence qui interpelle toutes les disciplines des sciences sociales, mais il est évident que l'architecte et l'urbaniste, parce que ces disciplines sont opérationnelles, sont les plus en vue.

L'architecture et l'urbanisme : l'espace de représentation, un champ à définir ⁵

Le domaine d'action de l'architecte et de l'urbaniste, celui de la maîtrise d'œuvre du cadre de vie, s'inscrit dans un champs spécifique de production de savoir et de savoir-faire combinant différents types de réflexion, de méthodes et d'approches spécifiques à ce champ ou importées d'autres champs (Beaux-arts, sciences de l'ingénieur, sciences sociales et humaines...) pour aboutir à un ensemble combinant théorie et pratique. C'est « l'espace de représentation », c'est-à-dire « *tout à la fois un ensemble d'instruments, de pratiques, de symboles et même d'idées qui nous servent à représenter... C'est l'espace vide ou que l'on a vidé pour le préparer à recevoir quelque chose, d'un matériel, d'une légitimité* ». (Henri Raymond, p.20)

La première spécificité de ce champ est d'aboutir à des savoirs pratiques, à produire des compétences permettant de concilier organisation des cadres de vie (du logement à la ville) et utilisation des technologies (sciences de l'ingénieur). C'est en effet à partir d'une compétence intellectuelle que l'architecte (et/ou l'urbaniste) construit sa légitimité, son domaine spécifique qui fait de lui un expert. L'abstraction et la nécessaire conceptualisation sont les préalables à son intervention.

Ce champ qui est partagé et revendiqué par l'architecte et l'urbaniste, par l'architecte-urbaniste, par l'ingénieur urbaniste ou encore par le paysagiste n'est pas sans confusion. Les luttes internes qui le caractérisent sont vives. Depuis que Cerda, en 1867 proposa le néologisme d'« urbanisme » pour distinguer une discipline « autonome », les luttes d'influence et épistémologiques ont opposé architectes, ingénieurs et aménagistes. En France, l'autonomisation de l'urbanisme, la création d'Instituts d'urbanisme recrutant en fonction de profils divers est récente. Aujourd'hui, le paysagisme s'impose aussi dans sa revendication à faire de l'urbanisme (Champy, 2000).

coloniaux qui connaissent des processus de gentrification. Le centre ville et la principale avenue de la ville, n'échappent pas à cette transformation du bâti.

⁵ Nous utiliserons le concept de champ au sens où l'entend Bourdieu, c'est-à-dire un espace social spécifique constitué de relations objectives entre des positions occupées par différents agents et dont les propriétés peuvent être analysées indépendamment des caractéristiques de leurs occupants. Un champ est structuré et structurant, c'est-à-dire qu'il définit autour d'enjeux spécifiques des rapports de forces. (Bourdieu, 1983)

En Algérie, la ville et l'urbanisme reste l'apanage de l'architecte. Seule l'EPAU⁶ délivre un titre spécifique (option urbanisme), et les magistères d'urbanisme sont du ressort des instituts d'architecture. Monopole que la géographie de l'aménagement commence à contester.

L'architecte, l'homme de la synthèse ?

Discipline à la croisée d'autres disciplines, la tentation est forte pour qu'elle se pense comme la discipline de la synthèse, ce que la Charte d'Athènes invitera à faire. « *Quant à Le Corbusier, il procède en philosophe de la ville, lorsqu'il décrit le rapport de l'habitant et de l'habitat urbain avec la nature, avec l'air, le soleil et l'arbre, avec le temps cyclique et les rythmes du cosmos. A cette vision métaphysique, il joint d'incontestables connaissances qui donnent une pratique urbanistique et une idéologie, le fonctionnalisme réduisant la société urbaine en l'accomplissement de quelques fonctions prévues et prescrites sur le terrain par l'architecture. Un tel architecte se considère comme un « homme de synthèse », penseur et praticien. Il croit et veut créer les rapports humains en les définissant, en concevant leur cadre et leur décor.* » (Lefebvre, 1974, p.50)

La dureté du propos n'enlève rien à sa véracité. Homme de synthèse, l'architecte urbaniste est appelé, de par son champ à l'être ou à essayer de l'être. Interface, il doit être capable de comprendre et de mobiliser les savoirs des autres disciplines qui participent à la construction de l'espace de représentation. Mais dans les faits, l'homme de synthèse tend à se transformer en « homme unidimensionnel », à la pensée exclusive, dans l'incapacité de rendre compte de la complexité de la vie sociale (Marcuse, 1968).

Plus ou moins conscient de la nécessité de mobiliser les autres savoirs, l'architecte cherche dans le recours interdisciplinaires des légitimations formelles à une pratique, qui dans les faits, ignore ces autres disciplines ou entretient une forte suspicion comme peut l'attester le propos qui suit : « *C'est en ce sens que nous soutenons d'ailleurs que la sociologie de l'architecte n'est pas la sociologie du sociologue. Celle-ci ne peut que renforcer la confusion dans la tête de nos architectes et les empêcher d'agir. La sociologie de l'architecte est celle qui lui permet de faire le plus rapidement possible la synthèse d'une pratique de l'espace sans tenir compte nécessairement de leur aspect traditionnel ni de leur vocation identitaire.* » (Benkoula, 2010). Une sociologie sans sociologue aurait autant de valeur qu'une architecture sans architecte.

Des agents agis avant d'agir

Agent social spécifique, l'architecte urbaniste est d'abord un produit social. Sa socialisation liée à sa formation académique et milieu au sein duquel il acquiert sa reconnaissance, fonde sa pratique. En tant qu'agent, il occupe une place dans le champ de la production des savoirs et des savoir-faire qui est lui-même hiérarchisé selon les écoles et les courants dominants. Agent socialisé, subissant l'influence de grands fondateurs de paradigmes et de théories architecturales et urbanistiques⁷, ses compétences sont le résultat d'une formation qui en Algérie n'a pas donné lieu à une véritable réflexion en profondeur.

La formation architecturale est en plein essor, reflétant l'importance qu'accordent les pouvoirs publics à la maîtrise d'œuvre et aux programmes de construction mais aussi et surtout de l'attrait que le diplôme d'architecte a dans la société. Il existe en Algérie 17 instituts d'architecture, soit près de 20 000 étudiants en formation et depuis plusieurs années

⁶ Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, devenue Ecole Nationale Supérieure d'Architecture.

⁷ A titre d'illustration on peut noter l'influence et la prépondérance occupée par Le Corbusier et la charte d'Athènes, Portzamparc (l'îlot ouvert) et aujourd'hui les rôles que jouent Norman Forster (architecture High tech), Frank Gehry (architecture plasticienne) ou encore Bernardo Secchi (le paysage au cœur du projet urbain).

près de 2000 nouveaux diplômés par an.⁸ Les programmes élaborés dans les années 70 ont à peine été réformés jusqu'à ses dernières années avec l'application du LMD sans qu'une véritable plaquette nationale n'existe, laissant à chaque école le soin de définir ses spécificités. La lecture des mémoires de fin d'étude (une étude systématique resterait à faire) montre pourtant la nette dominance d'un même type d'enseignement (les mémoires ont la même structure en trois temps : analyse morphologique, présentation d'un cas similaire, préconisation d'une intervention ou d'un équipement).

C'est sans aucun doute dans la formation où règne une pensée formaliste qu'il faut trouver la cause du faible esprit critique qui caractérise la pratique architecturale en Algérie. La démarche de l'architecte urbaniste reste prisonnière de la modélisation. Les approches morphologiques qui en découlent et l'analyse des tissus urbains sont confinées à la recherche d'une cohérence intellectuelle forcément en décalage avec la vie réelle. Tout ce qui s'écarte du modèle est alors considéré comme dysfonctionnement urbain voire comme anarchie urbaine.

Espace voulu, espace vécu : une mise en tension permanente

Dotés d'une légitimité intellectuelle que leur confère le diplôme académique, l'architecte et l'urbaniste doivent partager ce champ avec d'autres agents : le décideur (ou le politique) et le promoteur (ou l'économique), avec lesquels ils forment une trilogie. Henri Lefebvre a expliqué comment « *une stratégie globale, c'est-à-dire un système unitaire et un urbanisme total* » (Lefebvre, 1970) résultait de cette rencontre en « l'urbanisme des concepteurs », « l'urbanisme des administrateurs » mu par une logique politique et technocratique et « l'urbanisme des promoteurs » qui est fonction de la logique économique du marché et du profit. Cette trilogie structure le champ et fonde un rapport de forces - ou de connivence - permanent.

De cette rencontre, il en résulte un urbanisme fonctionnel, qui est la ligne de conduite de l'urbanisme institutionnel. Sa mise en œuvre dans le cadre du capitalisme fordiste a produit « le grand ensemble », cet espace programmé, homogène, uniforme, industrialisé, où l'habitat est réduit à sa plus simple expression : le logement. Pour cet urbanisme « pensé », la vie sociale est organisée selon une logique de segmentation spatiale et temporelle : un lieu de travail, un lieu de repos, un lieu de consommation et de *loisir* « *véritable espace d'acculturation à la vie moderne, celle du salariat et de la budgétisation des modes de vie quotidiens.* » (Catherine Bidou-Zachariasen, 1997)

Ce modèle de l'urbanisme fonctionnel, largement repris dans les programmes algériens, présuppose que les normes et les valeurs qui le sous-tendent sont légitimes et porteuses de progrès et de bien être. L'institution et l'architecte se confondent dans un même projet qui pense à la place des populations. La crise des grands ensembles en France qui oblige à repenser un urbanisme axé sur la proximité est ignorée en Algérie où se poursuit à grande échelle la production en masse de logements.

Cette substitution (consciente ou inconsciente) se justifie par la place spécifique de l'architecte. Sa compétence lui fait jouer un rôle d'interface entre le voulu et le vécu, interface entre les besoins et les aspirations des population et les exigences de la société, interface entre le passé, le présent et le futur. « Homme de synthèse » il prétend pouvoir articuler le voulu et le vécu, oubliant que dans tout dessin urbain se retrouve un dessein social dont est évidemment porteur le projet urbain. « *La même idéologie préside d'une part au traçage du*

⁸ A titre de comparaison, la France compte 22 écoles dont 6 en région parisienne et forme environ 2500 architectes par an, le Maroc et la Tunisie comptent 4 et 5 écoles chacune (et quelques 500 diplômés par an).

plan de la cité et à sa représentation globalisée, et de l'autre à la politique intégrationniste vis-à-vis de ses habitants, dont la communauté est appréhendée comme globale et à laquelle il faut apporter des réponses globales ». (Patrick Prado, 1983)

La finalité de l'espace de représentation (celui du concepteur) est de produire un cadre de vie qui en se matérialisant devient espace vécu, lieu d'appropriations attendues et/ou inattendues, qui sont fonction des usages sociaux. L'espace voulu et l'espace vécu forment un couple en tension permanente, mettant en opposition les institutions et les habitants, la vision de l'extérieur et celle de l'intérieur.

Ainsi l'espace voulu met-il en présence des conceptions différentes où logiques économiques et institutionnelles d'une part et logiques habitantes d'autre part se rencontrent et divergent.

Si les populations, et c'est particulièrement le cas en Algérie, trouvent à des moments donnés de leurs trajectoires résidentielles dans le grand ensemble une solution à leur problème de logement, il n'empêche qu'elles se trouvent dans une situation de fait, où le logement et le nouveau mode d'habiter qu'il suppose s'imposent à elles. L'espace voulu n'est pas le leur, il devient espace vécu, mais un vécu imposé qui fera l'objet de réappropriations. L'espace de représentation institutionnel devient représentation de l'espace, celle qui se construit dans le vécu réel. C'est la seconde opposition qui surgit et agit à l'intérieur du vécu. L'espace vécu des institutions, c'est un espace à gérer. L'espace vécu des habitants, c'est les formes d'appropriation diverses qu'ils réalisent spontanément ou de manière organisée. Dans le grand ensemble, l'étude plus systématique de la transformation par les populations de leur espace de vie, permettrait de saisir comment ces nouvelles formes d'habitat sont réappropriées aussi bien au niveau de l'espace domestique (réaménagement des espaces intérieurs) que des espaces collectifs (façades, cages d'escaliers, espace publics, espaces verts, parking).

Cette conception globalisante d'une population perçue comme homogène s'oppose au vécu et aux représentations des habitants. Ces territoires dès lors qu'ils ont été habités, sont devenus des lieux de vie, d'expériences, de quotidienneté, de banalité, d'invention, de convivialité, de diversité, de mémoire et de tensions : autant de terrains à comprendre pour en tirer les leçons nécessaires qui pourront se traduire dans les nouvelles interventions urbaines.

La légitimité sociale de l'architecte et de l'urbaniste

L'utilité sociale de l'architecte est définie formellement mais dans les faits son statut est paradoxal : il est à la fois interface et créateur, expert et exécutant. Architecte du Prince ou architecte du peuple (le projet de Hassan Fathi), gardien de la tradition ou innovateur, il est dans un dilemme constant et ses marges de manœuvre dépendent des contraintes du champ au sein duquel il évolue et de l'autonomie dont il dispose face aux exigences des pouvoirs publics et économiques. Il dispose pourtant d'un atout, sa compétence experte qu'il est le seul à posséder.

Selon qu'il est en relation avec les pouvoirs publics, les promoteurs ou les constructeurs particuliers, sa marge de manœuvre sera différente.

Les commandes publiques : un champ de contraintes indépassables ?

L'architecte répond à des commandes (études et réalisation) qui sont exprimées par un marché dont les règles sont définies par les pouvoirs publics. Son fonctionnement est particulièrement opaque, même si officiellement les appels d'offre donnent lieu à une publicité et ouvrent à des concours. Dans les faits, les contrats sont souvent le résultat de négociations discrètes. Le domaine de la construction n'échappe pas à « l'informalisation » de la vie sociale qui caractérise la société algérienne (Belguidoum, 2011).

Sans entrer dans le détail de l'action publique, dont les mécanismes locaux d'attribution des marchés et la gestion des rapports de forces locaux ont été signalés par Rachid Sidi Boumedine (2002), il faut rappeler la logique qui sous-tend l'intervention publique.

Les grands programmes de logements, d'équipements, d'infrastructures et depuis peu de « villes nouvelles » sont des réponses partielles aux besoins de la société et reposent sur des logiques technicistes et statistiques. Ils s'apparentent plus à une gestion prioritaire de l'urgence, pour satisfaire à la forte demande sociale et s'appuie sur une vision restrictive de la ville.⁹ Seules les logiques de constructions de logements prévalent alors que les questions liées à la gestion de la vie quotidienne sont occultées. C'est dans ce contexte que les commandes sont faites.

La place de l'architecte se trouve alors confinée à celle du technicien qui met en ordre et en oeuvre les desideratas du donneur d'ordre. Difficile dans un tel contexte pour l'architecte de réfléchir aux problématiques liées par exemple au grand ensemble d'habitat collectif. En effet, le grand ensemble est ce type de projet qui rend anonyme l'utilisateur et dont il faut anticiper les attentes. L'enjeu de l'architecte est de savoir comment son objet sera approprié, à quel type d'acculturation va-t-il soumettre le futur usager ?

La promotion immobilière privée : une ouverture ?

Le rôle de plus en plus fort joué par les promoteurs privés dans la fabrication de la ville ouvre de nouvelles perspectives pour les architectes. Longtemps contenu à un rôle marginal, l'émergence du promoteur dans la scène urbaine est remarquable. Se spécialisant dans la production de l'habitat de moyen et haut standing, la promotion donne plus de latitude à la création architecturale. Mais encore faut-il que la logique marchande et son corollaire, la spéculation foncière qui anime la promotion, n'annihile pas cette nouvelle perspective.

L'architecture des particuliers,

Le marché des particuliers est particulièrement important. L'autoconstruction mais surtout les stratégies résidentielles des couches sociales supérieures et des couches moyennes ascendantes qui se concrétisent par l'édification de nouveaux quartiers pavillonnaires (lotissement, réappropriation des tissus coloniaux, etc.) ou d'agglomérations urbaines nouvelles (Aïn Fakroun et El Eulma par exemple¹⁰) ouvrent également de nombreuses perspectives pour la création. Mais dans le cadre de la construction individuelle, le recours à l'architecte est souvent un acte purement administratif, nécessaire pour l'obtention du permis de construire. Les styles architecturaux qui s'étalent dans les nouveaux tissus urbains ou les anciens quartiers en cours de gentrification,¹¹ attestent de la faible influence de l'architecte dans la forme architecturale, qui s'efface au profit du « maçon » ou encore du « charpentier ».

Ce sont aussi ces commandes et la manière dont elles sont passées qui agissent et façonnent un champ où finalement l'agent architecte est atomisé. Travaillant dans le service public ou

⁹ L'existence de deux ministères ayant explicitement la ville et l'urbanisme dans leurs attributions (le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et de la Ville) tout en exprimant la préoccupation des Autorités accentue la confusion (les prérogatives entre les deux ministères sont très floues).

¹⁰ Belguidoum, Pliez, 2012

¹¹ Nos recherches, en cours, dans trois villes algériennes (Oran, Sétif et Skikda) mettent en relief cette tendance d'installation d'habitants de statut socio-économique plus élevé dans des quartiers des années 1950, réhabilitant progressivement un habitat qui se dégradait et modifiant ainsi la qualité architecturale et sociologique de ces quartiers (Cité Petit à Oran, Cité des Cheminots à Sétif et la Briqueterie à Skikda).

dans des bureaux d'études privés, il est dépendant d'un marché dont il peine à imposer ces compétences créatrices.

Cette place de l'architecte renvoie à la question de sa reconnaissance sociale, symbolique et réelle. Il est symptomatique qu'aucune figure architecturale notable n'est émergée en Algérie. Non qu'il n'existe pas d'architectes de qualité, mais aucun n'a été à ce jour médiatisé, comme c'est le cas ailleurs. Dans le monde entier, les grandes villes s'enorgueillissent d'avoir des griffes architecturales, réalisations de prestige signées et personnalisées. L'Algérie de Boumediene avait, un temps, recouru à ce procédé et quelques grands équipements (comme les universités) ont été confiés à de grandes signatures (Oscar Niemeyer, Kenzo Tange, Fernand Pouillon). Aujourd'hui, les grands agences internationales continuent d'obtenir les grands projets mais sans la grande médiatisation des années 1970 et les agences algériennes sont souvent disqualifiées ou incapables de répondre aux appels à concours. La nouvelle ville de Hassi Messaoud (80 000 habitants) dont les études préliminaires viennent d'être présentées publiquement en est un nouvel exemple.¹²

Il faut s'interroger sur l'incapacité qu'a l'architecte à se constituer en agent collectif. L'architecture et l'urbanisme en Algérie sont portés par une multitude d'agents isolés nullement rattachés à un corps constitué et vivant capable de définir ses normes, ses courants, organisant ses débats, possédant ses revues. L'ordre des architectes, structure pourtant existante, joue un rôle qui relève plus du lobbying local. L'architecte (et/ou l'urbaniste) peine à se constituer en figure sociale collective.

Conclusion

La ville, objet d'étude transversal, n'est l'apanage d'aucune discipline spécifique, chacune d'elle porte une responsabilité particulière dans sa compréhension, sa fabrication, son renouvellement et sa gestion. Comprendre et agir « sur et dans la ville », suppose une rupture avec la vision qui la réduit à un simple cadre spatial, pour la penser comme un système social vivant en renouvellement permanent. Ceci est un préalable à la compréhension des dynamiques urbaines dont les significations se révèlent dès lors qu'elles sont étudiées comme le résultat des pratiques sociales organisées ou spontanées, explicites ou implicites, mises en œuvre par les groupes sociaux agissant dans la ville réelle. « Progressivement et sous l'impulsion des différentes forces sociales mues par leurs propres stratégies, la ville de demain émerge. Car ces villes inachevées sont aussi des villes en devenir, évoluant au rythme des recompositions sociales qui leur donnent le ton. La ville s'invente au rythme de ces logiques collectives et les nouvelles urbanités qui émergent, dans les cœurs de ville comme dans les périphéries populaires, en sont l'illustration. » (Belguidoum, 2012).

La grammaire d'une ville (Roncayolo, 1996), celle qui permet de comprendre la syntaxe urbaine comme un langage sociétal écrit par les acteurs de la vie réelle interpelle au premier chef l'architecte et l'urbaniste. Sauront-ils rompre avec une modélisation qui oppose de manière caricaturale espace voulu et espace vécu ? Sauront-ils s'imposer dans un champ où les tensions sont fortes comme interface entre le voulu et le vécu ? Arriveront-ils à s'ouvrir sur de nouvelles démarches, comme par exemple l'urbanisme de scénarios que Secchi a initié et dont le mérite est de tenter de concilier les différentes formes d'expertise (l'expertise savante et l'expertise de l'usager) ?

Pour répondre à ces défis, l'architecte doit se construire en agent collectif en évitant deux écueils, celui de l'homme de la synthèse qui fait de lui un homme unidimensionnel et celui d'accepter d'être confiné au rôle de l'abeille.

¹² Officiellement, les études ont été menées par un groupement algéro-coréen, constitué de trois bureaux coréens (Dongmyeong Engineering Consultant and Architectures, Saman Corporation et Korea Land and Housing Corporation) et d'un bureau algérien (BEREP).

Bibliographie

Belguidoum Saïd (2010), « L'urbain informel et les paradoxes de la ville algérienne : politiques urbaines et légitimité sociale », les territoires de l'informel, *Espace et société*, numéro 143, décembre, pp.101-116

Belguidoum Saïd (2012), « La ville en question, analyse des dynamiques urbaines en Algérie », *Réflexions et Perspective* - Revue de l'Université d'Alger 2, n°1, octobre, pp.89-105

Belguidoum Saïd, Pliez Olivier, 2012, construire une route de la soie entre l'Algérie et la Chine, *Diasporas, histoire et société*, n° 20, novembre, pp.115-130

Benkoula Sidi Mohammed El Habib, 2010, « Le LMD architecture est une réforme avortée », *Le Quotidien d'Oran*, 15/12/10.

Bidou-Zacharasién Catherine, 1997, « La prise en compte de « l'effet de territoire » dans l'analyse des quartiers urbains », *Revue Française de Sociologie*, n° 38-1, pp.97-117

Bourdieu Pierre, 1982, *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, les Editions de Minuit.

Braudel Fernand, 1967, *Civilisation matérielle et capitalisme*, Paris, Armand Colin.

Champy Florent, 2000, « Les architectes, les urbanistes et les paysagistes », in Paquet Thierry, Lussault Michel, Body-Gendrot Sophie (sous la dir), *La ville, l'urbain : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, pp. 215-224

Hassan Fathy, *Construire avec le peuple*, Paris, Editions Jérôme Martineau, 1970, 310 p.

Lefebvre Henri, 1974, *le droit à la ville*, Editions Anthropos.

Marcuse Herbert, 1968, *L'Homme unidimensionnel: Essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*, Paris, Editions de Minuit.

Marx Karl, 1867, *Le capital*, Livre I, Paris, Editions sociales, 1976.

Prado Patrick, 1983, « Espaces voulus, espaces vécus », *Sociologie du travail*, n°2-83, pp.195-205.

Raymond Henri, 1984, *L'architecture, les aventures spatiales de la raison*, CCI, Centre Georges Pompidou, Paris.

Roncayolo Marcel, 1996, *Les grammaires d'une ville, essai sur la genèse des structures urbaine à Marseille*, Paris, Editions de l'EHSS.

Secchi Bernado, 2006, *Première leçon d'urbanisme*, Marseille, Editions Parenthèses.

Sidi Boumedine Rachid (2002) « Désordres ou « des ordres » urbains », *Naqd*, n° 16, p.27-44.